Bourse persévérance

Description

Bourse offerte à des personnes étudiantes autochtones inscrites à l'UQAM ou à l'Université de Montréal dans un programme universitaire de premier cycle ou de cycles supérieurs. Cette bourse est destinée à récompenser la volonté des étudiantes et étudiants autochtones à poursuivre leurs études universitaires alors qu'ils ou elles doivent faire face à certains défis.

Montant

- **DEUX bourses** de 1000$ pour une étudiante ou un étudiant autochtone inscrit au premier cycle;
- **UNE bourse** de 2000$ pour une étudiante ou un étudiant autochtone inscrit aux cycles supérieurs

Admissibilité*

La personne candidate doit :

- Être inscrite à temps partiel ou complet dans un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat à l'UQAM ou à l'Université de Montréal lors du dépôt de la candidature **ET** de la réception de la bourse;
- Pour les candidatures aux cycles supérieurs : être dirigée par un membre régulier du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Ne pas avoir déjà reçu la bourse Persévérance du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Soumettre un dossier complet.

Critères de sélection**

- Qualité de l'explication relative à la persévérance académique (50%);
- Qualité générale du dossier (50%).

Cumul

Le cumul est autorisé avec toute autre bourse, dans la mesure où la règlementation dans votre établissement d'enseignement le permet. La priorité sera donnée aux candidatures n'ayant jamais obtenu de bourse du GRIAAC/CIÉRA-MTL. À dossier égal, le comité de sélection privilégiera le dossier de la candidature qui n'a pas de financement des grands organismes.

Dossier de candidature

- Une lettre de présentation d'un maximum d'une page. Cette lettre devrait contenir un résumé du parcours scolaire/de vie de la personne candidate et expliquer comment la bourse permettra de l'appuyer dans son parcours académique;
- Pour les personnes inscrites aux cycles supérieurs seulement : présentation du projet de recherche aux cycles supérieurs (2 pages maximum) (Times 12 pts et interligne 1,5 po.);
- Le formulaire de candidature dûment rempli;
- Une preuve d'inscription au sein du programme universitaire de l'UQAM ou de l'UdeM;
- Les relevés de notes correspondants à tous les trimestres universitaires complétés (les relevés officiels et ceux imprimés à partir du portail de votre université sont acceptés);
- Une photocopie de la carte de statut, d'une preuve de statut de bénéficiaire d'un traité, d'une entente ou d'une convention ou une lettre d'appui provenant d'une communauté autochtone reconnue, expliquant les liens de la personne avec cette communauté. Cette lettre provient d'un organisme reconnu au sein de la communauté.

Transfert des connaissances

Après la réception de leur bourse, les personnes retenues seront appelées à faire une présentation dans le cadre des Midis du CIÉRA-MTL, du Colloque annuel du CIÉRA ou de toute autre activité organisée par le GRIAAC/CIÉRA-MTL.

Veuillez faire parvenir votre dossier COMPLET en version électronique (format PDF) à :

ciera.mtl@uqam.ca

Date limite pour le dépôt de votre dossier :

15 mars 2026 (17h00)

* Les candidatures qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.

** Le comité de sélection accordera une priorité aux candidatures n'ayant pas obtenu d'autres bourses du GRIAAC/CIÉRA-MTL antérieurement.